Centre
de services scolaire
des Phares
Québec

Service des ressources financières

F105

BUDGET 2025-2026

Adopté au conseil d'administration le 23 septembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

PRINCIPALES HYPOTHÈSES 1

FAITS SAILLANTS 2

ÉTATS DES RÉSULTATS pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025 5

REVENUS pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025 6

GRAPHIQUE REVENUS 8

CHARGES pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025 9

GRAPHIQUE CHARGES 11

RESSOURCES ALLOUÉES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS, À RISQUE OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE 12

BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025 13

INTRODUCTION

Le présent budget a été établi en tenant compte des *Objectifs et principes de répartition des ressources financières* adoptés par le conseil d'administration. De plus, il a été élaboré à partir des *Règles annuelles de répartition des ressources financières* approuvées par la Direction générale, en tenant compte des recommandations du Comité de répartition des ressources. Ainsi, le budget a été produit à partir d'hypothèses et des paramètres de consultation du ministère de l'Éducation, datés du 12 juin 2025, puisque les paramètres initiaux ont été déposés le 16 juillet 2025.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Clientèle scolaire :

- Jeunes : 9 301 élèves (9 386 au budget 24-25) ;
  - Passe-partout et préscolaire : 885 élèves (baisse de 85 élèves) ;
  - Primaire : 4 537 élèves (baisse de 78 élèves) ;
  - Secondaire : 3 879 élèves (hausse de 78 élèves) ;
- Centre de formation des adultes 298 équivalents temps plein (ETP) (265 ETP au budget 24-25) ;
- Centre de formation professionnelle 423 ETP (433 ETP au budget 24-25).

Rémunération :

- Planification de 624 postes d'enseignants et de 45 postes équivalent temps complet (ETC) d'ortho-enseignants, de co-enseignants et d'enseignants ressources au secteur des jeunes ;
- Planification de 80 postes d'enseignants (ETC) pour les centres de formation ;
- Prise en compte des modifications dans les plans d'effectif du personnel de soutien, du personnel professionnel et d'encadrement ;
- Pour l'ensemble des catégories de personnel, incluant le personnel d'encadrement, prise en compte de l'indexation de la masse salariale au 1er avril 2026 de 2,5 % ;
- Prise en compte du contexte de la rareté de la main-d'œuvre, ainsi que de l'évolution de l'assurance salaire au cours des dernières années.

Transport scolaire :

- On anticipe un léger déficit budgétaire de 108 000 $ comparativement à celui de l'an dernier qui était de 573 000 $. Une amélioration globale de 465 000 $ engendré par l'optimisation des trajets du transport du midi, matin et soir, ainsi que l'augmentation des tarifs pour le transport du midi.

Autres dépenses de fonctionnement :

- Pour les dépenses autres que la rémunération et le transport scolaire, il n'y a pas eu d'indexation systématique des coûts. Le renouvellement des contrats, ainsi que les nouvelles obligations et orientations du Centre de services scolaire ont été pris en compte tout en maintenant l'équilibre budgétaire.

Services de garde :

- L'équilibre budgétaire est maintenu pour ces services.

Écoles primaires et secondaires :

- L'équilibre budgétaire est maintenu pour ces unités administratives.

Centre d'éducation des adultes :

- Budget à l'équilibre pour les centres de l'éducation aux adultes.
- Services de francisation planifiés en respectant l'enveloppe budgétaire reçue du MEQ. Cette enveloppe provient des crédits transférés par le MIFI au MEQ et est répartie entre les organismes scolaires.

Centre de formation professionnelle :

- Budget à l'équilibre pour les centres de formation professionnelle, incluant le service aux entreprises.

Investissements :

- Le Ministère alloue 7,6 millions $ pour les enveloppes relatives au budget d'investissements (en baisse de 13,4 M$ / -64 % par rapport à l'année précédente, 2024-2025) :
    - 1,4 million $ pour la réfection et la transformation des bâtiments ;
    - 1,5 million $ pour la mise aux normes des infrastructures technologiques et la sécurité de l'information ;
    - 1 million $ pour l'acquisition de mobilier, appareillage et outillage (incluant 148 k$ pour l'acquisition de matériel didactique pour le nouveau programme d'éducation *Culture et citoyenneté québécoise*).
    - 3,7 millions $ pour le **maintien des bâtiments et l'accessibilité des immeubles** (baisse de 78 % versus le 16,4 M$ reçu en 2024-2025) ;
    - Dans les mesures de *Maintien de bâtiment* ci-dessus, une mesure avait été instaurée en 2024-2025, la sous-mesure *50627 Travaux prioritaires en maintien d'actifs*, représentant alors une enveloppe de 6,9 M$ pour notre centre de services scolaire. Cette mesure visait spécifiquement à assurer la santé et la sécurité des personnes ou l'intégrité du bâtiment ou du service, en axant sur les travaux à faire prioritairement sur les cotes 12 ou 15 conformément au *Cadre de gestion des infrastructures scolaires*. Cette mesure n'a pas été renouvelée pour la présente année scolaire 2025-2026, ce qui représente une diminution importante des enveloppes en investissements disponibles.

EFFORT BUGÉTAIRE

Afin de limiter le niveau de croissance des heures rémunérées pour chaque organisme scolaire, le ministère transmet dorénavant une cible d'effectifs qui doit être respectée pour l'année financière. Notre cible pour l'année scolaire 2025-2026 est de **1 454 équivalents à temps complet (ETC)**. Selon nos estimations des heures effectuées à partir des plans d'effectifs, de l'organigramme des cadres et de l'historique de notre consommation d'heures excédentaires, elle saura être respectée. Le budget a donc été conçu en excluant la mesure *16 034 Optimisation des effectifs* d'une somme de (4 385 481 $), comme indiqué dans la lettre du 20 juin dernier transmis par le ministère.

De plus, la mesure 16032 pour l'équilibre budgétaire gouvernementale doit être traitée après l'atteinte de la cible de la mesure 16034, soit celle sur les ETC, et ne pas compromettre les services directs aux élèves. L'objectif étant l'optimisation des dépenses de chaque organisme scolaire selon les choix les mieux adaptés à leur réalité.

À la suite des consultations du ministère sur les paramètres budgétaires 2025-2026, un montant de 4,1 millions a été réinvesti par le ministère par la mesure 16036, pour maintenir les services directs aux élèves. L'organisme scolaire doit démontrer, notamment, le respect de la cible des effectifs de (1 454 ETC) et la réduction des dépenses administratives demandées à la mesure 16032.

L'impact net de toutes ces mesures représente une réduction globale de **1,5 million** pour notre centre de services scolaire pour l'année 2025-2026.

Mesure *16032 Équilibre budgétaire* **2024-2025 reconduite**	**1 091 090 $**
Mesure *16032 Équilibre budgétaire* 2025-2026	**4 494 083 $**
Mesure *16034 Optimisation des effectifs* **(1 454 ETC)**	**0 $**
Mesure *16036 Maintien des services directs*	**(4 089 288 $)**
TOTAL	**1 495 885 $**

STRATÉGIES D'OPTIMISATION BUDGÉTAIRE

Afin d'atteindre la cible d'ETC, ainsi que la réduction des dépenses demandée, le centre de services scolaire a mis à contribution le Comité de répartition de ressources, ainsi que le Comité consultatif de gestion, pour réfléchir aux stratégies ayant un impact moins significatif sur les budgets des écoles. Ils ont été consultés et ont participé grandement à l'aboutissement des stratégies retenues :

- Gel de recrutement qui se poursuit pour le personnel administratif du centre de services, à moins d'obtenir une exemption pour ne pas occasionner de bris de services ;
- Optimisation de certains processus administratifs et participation au projet de mutualisation (Formation professionnelle et bureau de santé) ;
- Réduction des allocations versées aux établissements scolaires, sans affecter celles destinées pour les services directs aux élèves ;
- Report de certains travaux d'entretien et de peinture dans les établissements ;
- Utilisation des bonifications de mesures pour maintenir les ressources en services directs aux élèves.

FAITS SAILLANTS

Subventions :

- Indexations des allocations de base et spécifiques à la hauteur de 2,15 %, alors que le coût réel d'indexation salariale se situe entre 2,57 % et 3,18 %, et que ces mesures servent à financer en majeure partie des salaires ;

- Pour les dépenses autres que la rémunération, le Ministère finance l'indexation des frais de transport à la hauteur de 0,58 % et le montant de financement des besoins locaux à 3,14 %. Pour les autres coûts de système, il n'y a aucune indexation de prévue ;
- Maintien et bonification de la mesure visant l'entretien des bâtiments, pour un montant total de 1 011 000 $ (944 000 $ au budget 24-25) pour les travaux d'entretien et de réparation des bâtiments scolaires (remplacement du scellant des fenêtres et de tuiles de plafond, réparation de mortier de briques, peinture, nettoyage des conduits de ventilation).

Taxe scolaire :

- Diminution du taux à 0,08423 $ par 100 $ d'évaluation uniformisée ajustée (0,09152 $ du 100 $ en 2024-2025), ainsi que maintien de l'exemption du premier 25 000 $ d'évaluation par immeuble imposable.

Investissement :

Gymnase à l'école Lévesque :

- Investissement total prévu de 4,7 millions $ pour la construction d'un nouveau gymnase ;
- Coûts de construction estimés à 800 milles $ pour l'année financière 2025-2026, pour la planification et le début de la phase de construction.

Projet d'ajout d'espace — Agrandissement du Centre de formation Rimouski-Neigette :

- Investissement total prévu de 8 millions $ pour ce projet. Projet initialement prévu pour un budget total de 9,3 millions $, mais revu à la baisse par le Ministère au cours de l'année 2024-2025, à la suite de l'ouverture des soumissions publiques (baisse de 1,247 million $ comparé au budget initialement accordé) ;
- Coûts de construction estimés à 5,4 millions $ pour l'année financière 2025-2026, soit pour la phase intensive de construction.

Embellissement des cours d'école :

- 7 projets d'embellissement des cours d'école sont présentement octroyés par le ministère et seront en cours de réalisation au cours des années 2025-2026 et suivantes, financés en majeure partie par le Ministère (480 000 $ estimé en travaux et financement pour 2025-2026 relativement à ces projets).

ÉTATS DES RÉSULTATS
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

	Budget 2025-2026	Budget 2024-2025
Revenus		
Subvention de fonctionnement du MEQ	152 990 622 $	154 934 362 $
Subvention d'investissement	814 787 $	1 099 710 $
Autres subventions et contributions	38 000 $	92 000 $
Taxe scolaire	6 715 188 $	6 642 827 $
Droits de scolarité et autres frais de scolarisation	702 000 $	586 000 $
Ventes de biens et services	10 685 895 $	9 466 897 $
Revenus divers	1 907 640 $	1 689 414 $
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	8 836 983 $	8 192 897 $
	182 691 115 $	**182 704 107 $**
Charges		
Activités d'enseignement et de formation	81 678 780 $	81 644 482 $
Soutien à l'enseignement et à la formation	46 970 937 $	45 433 674 $
Services d'appoint	21 778 199 $	22 052 961 $
Activités administratives	9 137 810 $	8 374 085 $
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	21 081 738 $	20 471 464 $
Activités connexes	1 793 651 $	4 588 742 $
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	250 000 $	138 699 $
	182 691 115 $	**182 704 107 $**
Excédent de l'exercice	**- $**	**- $**

REVENUS
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

	Budget 2025-2026	Budget 2024-2025
Subvention de fonctionnement du MEQ		
Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - FP	120 140 772 $	123 068 541 $
Subvention d'équilibre fiscal et compensations additionnelles	23 131 293 $	22 396 691 $
Subvention pour le transport scolaire	7 412 997 $	6 785 331 $
Subvention pour le service de la dette	2 305 560 $	2 683 799 $
	152 990 622 $	**154 934 362 $**
Subvention d'investissement	**814 787 $**	**1 099 710 $**
Autres subventions et contributions	**38 000 $**	**92 000 $**
Taxe scolaire	**6 715 188 $**	**6 642 827 $**
Droits de scolarité et autres frais de scolarisation	**702 000 $**	**586 000 $**
Ventes de biens et services		
Fournitures et matériel scolaire	1 682 887 $	1 440 120 $
Surveillance et transport du midi	816 725 $	775 425 $
Services de garde	5 675 605 $	5 672 019 $
Autres activités chargées aux usagers	802 234 $	848 959 $
Autres ventes de biens et services	1 708 444 $	730 374 $
	10 685 895 $	**9 466 897 $**
Revenus divers		
Intérêts, pénalités et frais de retard	321 504 $	595 000 $
Location d'immeubles ou de biens meubles	74 950 $	198 400 $
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	1 088 278 $	352 000 $
Prêts de services	422 908 $	544 014 $
	1 907 640 $	**1 689 414 $**

REVENUS (suite)
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

	Budget 2025-2026	Budget 2024-2025
Amortissement de la subvention d'investissement reportée		
Amortissement des subventions d'investissement reportées (règles budgétaires)	8 342 483 $	7 804 226 $
Amortissement des subventions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (autres)	494 500 $	388 671 $
	8 836 983 $	**8 192 897 $**
TOTAL DES REVENUS	**182 691 115 $**	**182 704 107 $**

Graphique Revenus

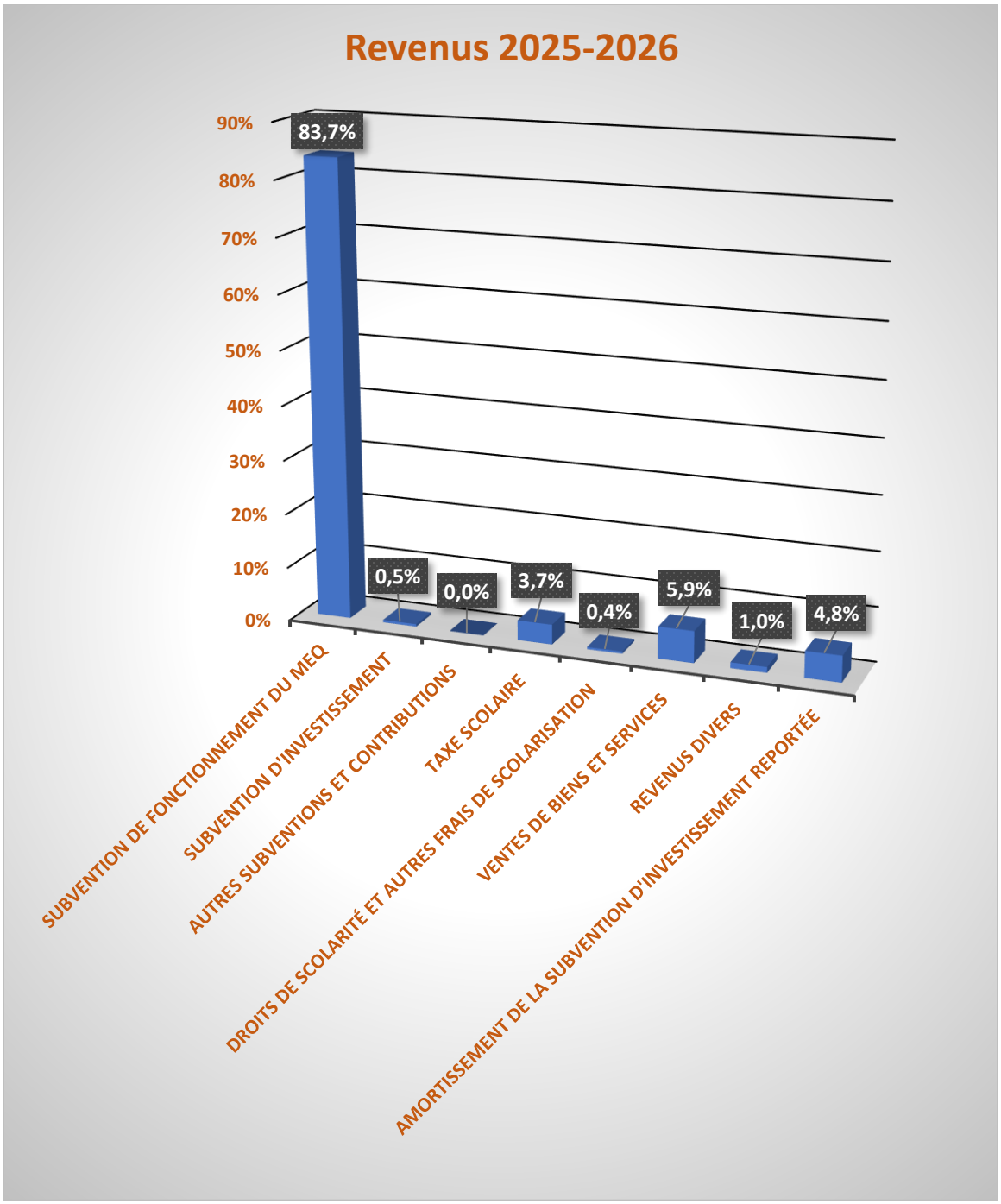

CHARGES
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

	Budget 2025-2026	Budget 2024-2025
Activités d'enseignement et de formation		
Éducation préscolaire	7 576 399 $	7 681 362 $
Enseignement primaire	29 099 331 $	28 894 841 $
Enseignement secondaire général	25 250 365 $	25 254 399 $
Formation professionnelle	7 293 144 $	7 687 257 $
Enseignement particulier	9 866 277 $	8 961 415 $
Éducation des adultes	2 593 264 $	3 165 208 $
	81 678 780 $	**81 644 482 $**
Soutien à l'enseignement et à la formation		
Gestion des écoles et des centres	11 763 803 $	10 753 092 $
Moyens d'enseignement	3 706 285 $	3 497 625 $
Services complémentaires	15 738 778 $	15 839 766 $
Services pédagogiques et de formation d'appoint	8 042 632 $	8 417 991 $
Animation et développement pédagogique	2 868 127 $	2 718 696 $
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	474 862 $	489 007 $
Activités sportives, culturelles et sociales	4 376 450 $	3 717 497 $
	46 970 937 $	**45 433 674 $**
Services d'appoint		
Transport scolaire	12 350 862 $	12 825 162 $
Services de garde	9 427 337 $	9 227 799 $
	21 778 199 $	**22 052 961 $**
Activités administratives		
Conseil d'administration et comités	58 548 $	58 600 $
Gestion	6 527 505 $	5 955 869 $
Services corporatifs	2 491 363 $	2 303 840 $
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	60 394 $	55 776 $
	9 137 810 $	**8 374 085 $**

CHARGES (suite)
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

	Budget 2025-2026	Budget 2024-2025
Activités relatives aux biens meubles et immeubles		
Entretien et amortissement des biens meubles	2 834 700 $	2 632 670 $
Conservation et amortissement des biens immeubles	9 780 962 $	9 699 928 $
Entretien ménager	4 697 476 $	4 577 902 $
Consommation énergétique	2 990 000 $	2 790 000 $
Location d'immeubles	70 000 $	78 000 $
Protection et sécurité	228 250 $	226 150 $
Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable	480 350 $	466 814 $
Systèmes d'information et de télécommunication non capitalisable	- $	- $
	21 081 738 $	**20 471 464 $**
Activités connexes		
Financement	2 638 350 $	2 955 627 $
Projets spéciaux	2 807 501 $	1 009 102 $
Rétroactivité	80 000 $	80 000 $
Prêts de services	653 281 $	544 013 $
Autres activités connexes	(4 385 481) $	- $
	1 793 651 $	**4 588 742 $**
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	**250 000 $**	**138 699 $**
TOTAL DES CHARGES	**182 691 115 $**	**182 704 107 $**

Graphique Charges

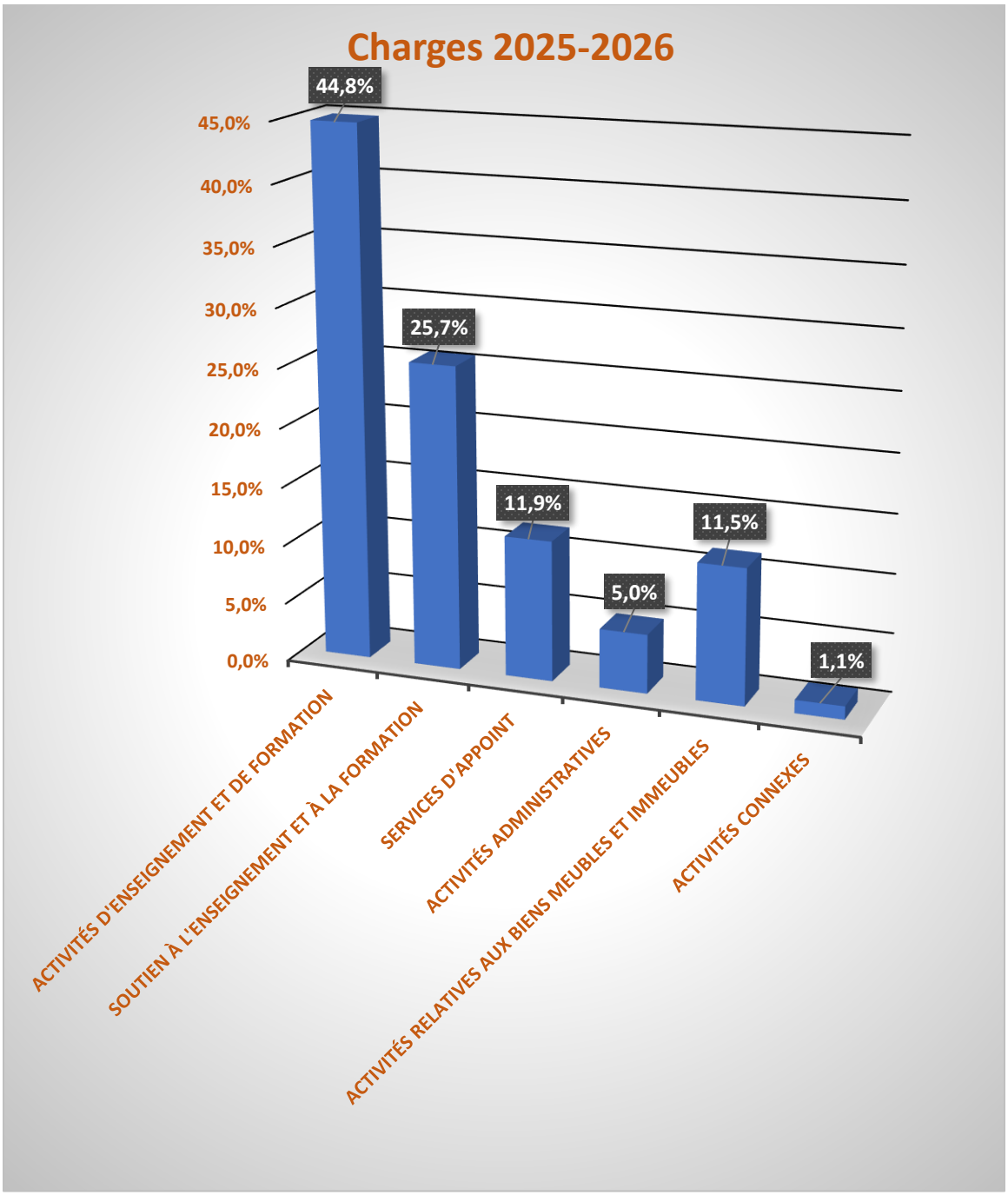

RESSOURCES ALLOUÉES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS, À RISQUE OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

	Budget 2025-2026	Budget 2024-2025
CHARGES		
Enseignement particulier	9 866 277 $	8 961 415 $
Psychologie	393 215 $	313 562 $
Orthophonie	1 002 468 $	1 024 500 $
Psychoéducation et éducation spécialisée	9 743 874 $	10 389 323 $
Santé et services sociaux	2 227 393 $	2 010 013 $
Orthopédagogie	4 633 360 $	4 455 401 $
Cours d'appoint ou en milieu hospitalier	89 850 $	156 287 $
Services de garde - élèves handicapés	1 521 517 $	1 361 162 $
	29 477 954 $	**28 671 663 $**

Noter que ces renseignements complémentaires présentent une estimation des ressources allouées aux élèves handicapés, à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

ÉCOLES PRIMAIRES	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
De la Colombe	111 496 $	1 459 $	112 955 $
Des Cheminots	567 647 $	18 765 $	586 412 $
Des Beaux-Séjours	339 437 $	27 418 $	366 855 $
Des Hauts-Plateaux	544 739 $	21 497 $	566 236 $
Des Sources	372 090 $	28 628 $	400 718 $
Élisabeth-Turgeon	336 145 $	34 876 $	371 021 $
Du Grand-Pavois	343 471 $	24 657 $	368 128 $
De l'Estran	291 749 $	22 215 $	313 964 $
De l'Aquarelle	352 472 $	131 280 $	483 752 $
Norjoli	337 513 $	15 065 $	352 578 $
Des Bois-et-Marées	352 003 $	26 497 $	378 500 $
Du Portage	370 061 $	8 783 $	378 844 $
Du Rocher-D'Auteuil	345 255 $	24 514 $	369 769 $
Boijoli	318 861 $	20 400 $	339 261 $
De l'Écho-des-Montagnes–Lavoie	501 866 $	16 291 $	518 157 $
De la Rose-des-Vents	287 033 $	22 520 $	309 553 $
De Mont-Saint-Louis–Saint-Rosaire	474 247 $	32 033 $	506 280 $
Des Alizés	361 668 $	19 783 $	381 451 $
Des Merisiers	332 446 $	38 597 $	371 043 $
Du Boisé-des-Prés	438 520 $	41 565 $	480 085 $
	7 378 719 $	**576 842 $**	**7 955 561 $**

ÉCOLES SECONDAIRES	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
Du Mistral	643 823 $	707 400 $	1 351 223 $
Paul-Hubert	992 897 $	1 828 851 $	2 821 748 $
Langevin-Saint-Jean	579 514 $	519 104 $	1 098 618 $
Du Grand Défi	96 148 $	0 $	96 148 $
	2 312 382 $	**3 055 355 $**	**5 367 736 $**

CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
Rimouski-Neigette	6 355 280 $	932 500 $	7 287 780 $
Mont-Joli–Mitis	3 001 243 $	81 000 $	3 082 243 $
	9 356 523 $	**1 013 500 $**	**10 370 023 $**

CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
Centre d'éducation des adultes des Phares	**4 199 251 $**	**74 500 $**	**4 273 751 $**

TOTAL			
	4 199 251 $	**74 500 $**	**4 273 751 $**